

[Accueil](#) | [Secteurs](#)

Le gaz naturel de source renouvelable est-il viable au Québec?

FRANÇOIS NORMAND | PUBLIÉ À 11H45 | MIS À JOUR À 14H49



Cuisinière au gaz naturel (Photo: 123RF)

La filière du gaz naturel de source renouvelable (GSR) a sa place au Québec. En revanche, il faut revoir de fond en comble son mode de fonctionnement et l'utilisation qu'on veut faire de ce combustible, affirment deux spécialistes en énergie interviewés par *Les Affaires*.

Le 16 juillet, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Bernard Drainville, a publié un communiqué dans lequel il affirme qu'il faut «réviser le projet de modification au Règlement concernant le gaz de source renouvelable [publié ce printemps] avec la contribution de la Régie de l'énergie et d'un nouveau comité d'experts».

Concrètement, cela signifie que le gouvernement appuie sur les freins pour développer cette filière énergétique au Québec. Il veut ainsi mieux l'encadrer afin d'assurer sa viabilité en demandant un avis à la Régie à ce sujet.

Le GSR est produit à partir de matières organiques, comme les déchets alimentaires, le fumier et les boues d'épuration, sans parler des émanations captées dans les sites d'enfouissement.

Le GSR n'est pas carboneutre. En revanche, il émet moins de gaz à effet de serre (GES) que le gaz naturel classique de source fossile. Par conséquent, l'utilisation du GSR permet quand même de réduire les émissions de GES.

Plus abordable pour les entreprises et particuliers

Selon Québec, la révision qu'il demande à la Régie vise à «favoriser le développement d'une production locale de gaz de source renouvelable (GSR) à prix compétitif, réduire le recours à l'importation hors Canada et limiter l'impact tarifaire pour les consommateurs.»

Bref, le gouvernement veut que les entreprises et les particuliers aient accès à du GSR à un prix plus abordable, alors que cette filière ne lève pas comme prévu.

Ce printemps, le gouvernement a d'ailleurs reporté de deux ans l'obligation d'Énergir d'injecter 10% de ce type de gaz naturel dans son réseau, prévue initialement en 2030.

«Toutefois, comme les amendements au projet de règlement sur le gaz de source renouvelable n'ont pas été adoptés, le report de deux ans n'a pas lieu. Ainsi, la cible de 10% de GNR demeure toujours pour 2030», nous précise-t-on chez Énergir.

Autre facteur qui mine la filière: les entreprises ne veulent pas être obligées de payer plus cher pour du gaz naturel de source renouvelable.

Jean-Pierre Finet, analyste et porte-parole du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE), souligne que le GRS coûte 6 fois plus cher que le gaz naturel classique

«Le prix actuel du gaz fossile est d'environ 15 cents par mètre cube, alors que le prix du gaz renouvelable est d'environ 95 cents», souligne-t-il.

Dans ce contexte, on doit se poser deux questions fondamentales:

- Est-il possible de vendre du GSR au Québec à un prix compétitif pour les particuliers et les entreprises?
- Est-il possible de favoriser le développement d'une production locale de GSR à un prix compétitif, de réduire le recours à l'importation hors Canada et de limiter l'impact tarifaire pour les consommateurs, mais sans subventionner cette filière, du moins pendant quelques années?

Difficile d'avoir du GSR à un prix compétitif

À la première question, Pierre-Olivier Pineau, spécialiste en énergie à HEC Montréal, affirme que le GSR est compétitif dans certains cas, lorsqu'il est, par exemple, récupéré d'un site d'enfouissement. Dans ce contexte, le biogaz peut être brûlé et fournir de l'énergie à moindre prix que le gaz naturel classique.

«C'est pour cela que les sites d'enfouissement québécois exportent leur gaz naturel renouvelable (du biogaz nettoyé du CO₂, pour devenir du méthane pur, compatible avec le réseau de gaz naturel), car plusieurs États américains offrent des prix intéressants pour ce gaz», indique-t-il.

Toutefois, en général, les coûts de production du GSR demeurent très élevés, admet le professeur à HEC Montréal.

Selon lui, la problématique au Québec tient au fait que nous ne produisons pas assez de méthane dans les sites d'enfouissement, même si nous générons collectivement trop de déchets. «Les volumes ne sont donc pas suffisants pour remplacer le gaz fossile», insiste Pierre-Olivier Pineau.



Équipements de chaufferie à gaz, dotés d'une conduite de gaz avec vanne de sécurité (Photo: 123RF)

Or, générer des volumes supplémentaires de GSR entraîne des coûts, car il faut des matières organiques difficiles à récolter et de qualités diverses. De plus, il faut les biométhaniser dans des digesteurs industriels qui nécessitent eux aussi des investissements importants.

«Le modèle de développement de la filière a été parsemé de ratés, et il connaît encore aujourd'hui énormément de difficultés à lever. Cela contribue à augmenter les coûts», déplore-t-il.

Pour sa part, Jean-Pierre Finet ne croit pas qu'il soit possible d'offrir du GSR à des prix compétitifs aux entreprises et aux particuliers au Québec.

«Soyez assurés qu'Énergir aurait déjà déployé cette solution si elle existait. Donc, non, ce n'est pas possible à mon avis», affirme-t-il, tout en précisant que «tout est relatif».

Le GRS n'est pas compétitif avec le gaz naturel classique, mais il a peut-être le potentiel de l'être avec l'électricité, selon lui.

«Énergir comptait surtout sur une hausse sensible des tarifs d'électricité pour améliorer la compétitivité du GSR. Malheureusement pour elle, le gouvernement du Québec a plafonné les tarifs résidentiels [à 3% par année], marché pour lequel le gaz est déjà moins concurrentiel comparativement à l'électricité», fait remarquer l'analyste ROÉÉ.

Selon lui, il faudrait peut-être voir le GSR comme un produit niché et renoncer à en faire un carburant de masse, comme le gaz naturel classique.

«Les environnementalistes et les scientifiques sont plutôt d'avis que, considérant la rareté et le prix du GSR, celui-ci devrait être réservé pour des procédés industriels difficiles à électrifier plutôt que pour concurrencer l'électrification des usages, comme le chauffage de l'eau et des locaux», explique Jean-Pierre Finet.

Bref, il faudrait revenir au concept de la bonne énergie à la bonne place.

Dans cette optique, l'analyste estime qu'on pourrait utiliser la majorité du GSR produit en Amérique du Nord, incluant au Québec, pour remplacer le diesel dans le transport de marchandises.

Difficile de ne pas subventionner le GSR

À la deuxième question, Jean-Pierre Finet affirme qu'il ne voit pas comment le Québec pourrait favoriser le développement d'une production locale de GSR à prix compétitif, réduire le recours à l'importation hors Canada et limiter l'impact tarifaire pour les consommateurs sans subventionner cette filière, du moins quelques années.

«En fait, cette filière bénéficie déjà de généreuses subventions du gouvernement du Québec. Mais ce n'est pas suffisant pour assurer le financement de ces projets. La stratégie d'Énergir consiste à transférer le risque des producteurs de GSR vers sa clientèle en signant des contrats de 20 ans, sans quoi ces projets ne trouveraient pas de financement auprès des prêteurs», affirme-t-il.

En revanche, il fait remarquer que les environnementalistes favorisent une production et une utilisation locales du GSR.



Réservoirs de stockage de gaz naturel dans un champ agricole (Photo: 123RF)

Pierre-Olivier Pineau n'est pas du même avis à propos des subventions.

Le spécialiste en énergie croit que les subventions sont «évitables». En revanche, plusieurs conditions doivent être absolument remplies pour produire du GSR de manière compétitive, ce qui éviterait qu'il soit subventionné.

1. Avoir des développeurs municipaux et privés efficaces. Ces derniers proposeraient alors des projets avec les bonnes échelles de taille, en plus de proposer des usines de biométhanisation similaires afin de favoriser les économies d'échelles.

2. Faire payer l'enfouissement selon le vrai prix environnemental. Cette approche favoriserait la valorisation des matières organiques. Tant que c'est facile d'enfouir des déchets, pourquoi les valoriser? Au début des années 2010, Québec a envisagé d'interdire l'enfouissement des matières organiques, mais il a finalement renoncé à cette politique publique.

3. Faire payer davantage les émissions de GES issues des combustibles fossiles et ceux du secteur agricole. Si ces émissions sont peu dispendieuses ou gratuites, les combustibles alternatifs ne sont pas viables sur le plan économique.

4. S'assurer d'avoir des partenaires qui valorisent aussi la lutte contre les changements climatiques. Il est plus difficile de faire accepter ces contraintes (les trois conditions mentionnées précédemment) quand on est seul à valoriser la protection de l'environnement.

Les prochains mois seront cruciaux pour la filière du gaz naturel de source renouvelable.

Dans son communiqué de presse, le ministre Bernard Drainville explique que le comité qu'il doit mettre en place aura le mandat de proposer des solutions afin d'offrir «un environnement d'affaires compétitif pour les producteurs de GSR locaux».

Les travaux de la Régie se dérouleront quant à eux jusqu'à la fin de l'automne 2026. Pour sa part, le comité devra livrer ses recommandations au début de l'hiver 2027.



Sondage

**Biodiversité et entreprises québécoises:
où en êtes-vous vraiment?**

les affaires

Gaz à effet de serre

Gaz naturel

transition énergétique

DERNIÈRES NOUVELLES

Publié il y a 31 minutes | Mis à jour il y a 12 minutes

ÉCONOMIE

Le pétrole baisse, de pair avec les craintes sur l'approvisionnement

AFP

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a baissé de 2,15% à 87,07\$US.

Publié il y a 44 minutes | Mis à jour il y a 12 minutes

OPINIONS

Suivre sa passion est une erreur

DOMINIC GAGNON

EXPERT INVITÉ. La génération Z fait face au décalage entre ce qu'on lui a promis et la réalité.

Publié à 14h54

ÉCONOMIE

Le Groupe JGS achète le Château Blanc

INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL

JGS indique que l'acquisition permettra de travailler en synergie avec tous ses autres hôtels.

LES PLUS LUS

BOURSE

À surveiller: Cineplex, Stingray et PetValu/Chico

MATTHIEU HAINS

Publié hier à 9h31

Voici des recommandations d'analystes susceptibles de faire bouger les cours prochainement.

REVUE DES MARCHÉS

Bourse de Toronto: les gagnants et les perdants du 12 août

LES AFFAIRES ET LA PRESSE CANADIENNE

Publié hier à 16h03

Quels titres d'entreprises ont le plus marqué la Bourse de Toronto aujourd'hui?

ANALYSES

Tout comprendre des 500G\$US de Nvidia

JOHN PLASSARD

Publié hier à 9h58

EXPERT INVITÉ. Jensen Huang veut faire de la puissance de calcul un actif liquide.

GÉNÉRAL

La Caisse: l'immobilier commercial se stabilise

Publié à 14h13

DENIS LALONDE

Le portefeuille immobilier de La Caisse a généré un rendement de 2,7% au premier semestre.

ANALYSES

Marchés de prédictions: la situation des Républicains se complique...

Publié à 11h07

JOHN PLASSARD

EXPERT INVITÉ. Kalshi donne de meilleures probabilités aux Démocrates qu'aux Républicains.